



Laboratoire cantonal / Kantonales Laboratorium

**A L'ATTENTION DES PERSONNES QUI SOUMETTENT AU LABORATOIRE CANTONAL DES
ECHANTILLONS D'EAU POUR ANALYSES BACTERIOLOGIQUE**

L'analyse bactériologique de l'eau doit être entreprise le jour du prélèvement. Pour pouvoir respecter cette exigence, nous sommes dans l'obligation d'arrêter les principes suivants :

1. JOURS ET HEURES D'ARRIVEE DES ECHANTILLONS

Les échantillons d'eau pour analyse bactériologique sont acceptés :

lundi, mardi et mercredi

8h - 11h30 / 14h - 15h

jeudi

8h - 11h30

Les veilles de fêtes, aucun échantillon n'est accepté.

2. CAS D'URGENCE

Dans les situations d'urgence (pollution notamment), veuillez nous contacter. Un arrangement sera trouvé de cas en cas.

3. ANNONCE PREALABLE DE SERIES

Les séries de plus de 5 échantillons doivent être préalablement annoncées.

Par la même occasion, nous vous rappelons qu'il ne nous est pas possible de fournir des résultats d'analyses reflétant la qualité réelle de l'eau si nos instructions relatives au prélèvement et au transport des échantillons ne sont pas respectées strictement ("Prélèvement d'une eau au robinet de consommation en vue d'une analyse de potabilité"). Il en va de même si le formulaire "Rapport de prélèvement d'échantillons d'eau potable" n'est pas complètement rempli.

La meilleure analyse ne sert à rien si le prélèvement n'est pas effectué selon les prescriptions !

Merci de votre compréhension.